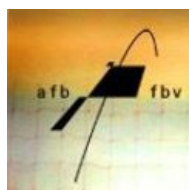


Circuit junior romand AVB, AOB, AFB, ACGB Règlement 2017-18



1. Organisation

Chacune des 4 régions (AVB, AOB, AFB, ACGB) organise un circuit régional composé

- d'un certain nombre d'étapes régionales (auxquelles seuls les juniors de clubs de la région peuvent participer), appelées étapes « une étoile »
- d'une étape inter-régionale (à laquelle tous les juniors des 4 régions peuvent participer), appelée étape « deux étoiles »
- d'une finale régionale, opposant les meilleurs juniors de la région sur la base des étapes du circuit régional, appelée « master régional » (« master vaudois », « master fribourgeois », « master AOB » et « master genevois »).

En fin de saison, une des 4 régions (à tour de rôle) organise une finale inter-régionale (appelée « master romand ») opposant les meilleurs juniors de chaque région :

Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
AVB	ACGB	AFB	AOB	AVB

Le présent règlement fixe les principes communs qui s'appliquent aux étapes inter-régionales (« 2 étoiles ») et au master romand.

2. Calendrier des étapes et des masters

Les dates des étapes régionales (une et deux étoiles), des masters régionaux et du master romand sont publiées sur les sites internet des régions, si possible dès le mois de juillet pour la saison suivante.

3. Catégories

U17-U19, U15, U13, U11 et U9. La catégorie U9 est mixte (garçons et filles s'affrontent dans un même tableau) et n'est actuellement organisée que par l'ACGB ; elle est optionnelle pour les autres régions. De ce fait, il n'y aura pas de catégorie U9 au master romand.

	Saison 2017-2018
U9	nés en 2009 et après
U11	nés en 2007 ou 2008
U13	nés en 2005 ou 2006
U15	nés en 2003 ou 2004
U17-U19	nés entre 2002 et 1999

3.1 Surclassement

Les joueurs ont la possibilité de se surclasser d'une catégorie d'âge. Pour cela, ils doivent s'inscrire dans la catégorie d'âge au-dessus de la catégorie d'âge à laquelle ils appartiennent. Ils ne peuvent néanmoins que se surclasser d'une seule catégorie d'âge et non de plusieurs. Par exemple : Julien joue en catégorie U13 mais a envie de s'essayer contre des adversaires plus fort, il peut alors s'inscrire en U15 pour tenter sa chance. Par contre, il ne peut pas s'inscrire dans la catégorie U17-U19.

Un joueur peut se surclasser autant de fois qu'il le désire mais restera classé dans le classement de sa catégorie d'âge initial. Par conséquent, s'il fait partie des 8 meilleurs joueurs à la fin de la saison, il jouera le masters régional dans sa catégorie d'âge initial.

Lorsqu'un joueur se surclasse, il gagne le nombre de points qu'il a obtenu dans la catégorie supérieure multiplié par un coefficient de x 1,5.

3.2 Limitation de niveau

Dans les catégories U9, U11 et U13, il n'y a aucune limitation de niveau. La catégorie U15 est limitée aux joueurs ayant un niveau D ou non-licenciés. La catégorie U19 est limitée aux joueurs ayant un niveau C ou inférieur. Le niveau du joueur est considéré à la première étape du CJ auquel il participe. Par exemple : un joueur U15 D fait son premier

tournoi du CJ. Au fil de l'année, il participe également à des tournois licenciés et devient C. Ce joueur peut encore participer aux CJ de la saison mais ne pourra plus jouer au CJ en U15 l'année suivante.

4. Inscriptions

Certaines étapes intercantionales peuvent proposer que les inscriptions se fassent par internet via le site de Swiss-Badminton, rubrique « Tournois et interclubs », «Tournois», «Nationaux» : [Lien vers le site](#)

A cette fin, le junior doit être enregistré sur le site de Swiss-Badminton. S'il ne l'est pas encore, il peut le faire dans la rubrique « Clubs », « Devenir membre ». Le coût de la licence Junior Swiss Badminton pour la saison 2017-18 est de 20.- jusqu'à la catégorie d'âge U15, et de 40.- jusqu'à la catégorie d'âge U19. Les clubs peuvent également envoyer leurs inscriptions au moyen du formulaire d'inscription, mis à disposition des clubs et associations cantonales en début de saison (pour ces inscriptions, les juniors n'ont pas besoin d'être enregistrés sur Swiss Badminton). Celles-ci devront être retournées aux clubs organisateurs à l'adresse mail mentionnée sur le bulletin et dans le délai mentionné.

La date limite pour s'inscrire à un tournoi est fixée en général à 2 semaines avant le déroulement du tournoi. Elle est mentionnée sur le site de Swiss-Badminton et sur ceux des régions. Passée cette date, l'organisateur pourra refuser les inscriptions.

Les éventuels retraits d'inscriptions de joueurs sont à envoyer par mail aux clubs organisateurs.

5. Programme du tournoi

La semaine précédant la date du tournoi, les heures de départ de chaque catégorie seront publiées sur les sites internet des régions et envoyées aux responsables de chacune des régions.

Un plan d'accès à la salle sera également mis à disposition, de même que les coordonnées du responsable de la compétition (pour les éventuelles annonces de désistement de dernière minute).

Le tirage au sort des tableaux peut soit se faire à l'avance, soit le jour du tournoi sur le site de celui-ci.

En cas de retraits d'inscriptions ou de joueurs absents, l'organisateur peut décider, le jour du tournoi une fois en possession de toutes les mutations et en fonction des incidences de ces modifications, s'il y a lieu de refaire un tirage au sort pour certaines catégories.

6. Finance d'inscription

Inscription à une étape : 10.-

7. Tenue

T-shirt, short ou jupe. Un joueur peut vêtir un training si ses adversaires sont d'accord.

8. Volants

Volants en plume uniquement. Des volants seront, généralement, en vente sur le site du tournoi.

9. Comptage des points lors des matches

Les matches se jouent en 2 sets gagnants à 15 points. A égalité à 14, 2 points d'écart sont nécessaires pour gagner le set. Si le score atteint le 19-19, il ne reste plus qu'un seul point pour départager les adversaires, le maximum de points étant 20.

10. Coaching

Pas d'arrêt pour le coaching pendant un set, le coaching se fera seulement à la fin du set. Le coaching durant le set est interdit mais les encouragements à la fin des points sont autorisés.

Changement de côté à 8 au 3^{ème} set. Ce changement de côté s'effectue **sans coaching**

11. Fair-Play, attitude en cas de désaccord, rôle des coaches et des supporters

Les matches sont « auto-arbitrés », c'est-à-dire que les joueurs seuls doivent se mettre d'accord pour gérer leur match. D'où le rôle important du fair-play des deux joueurs dans le bon déroulement d'un match, ainsi qu'un comportement neutre des coaches et supporters en cas de désaccord entre les joueurs.

Ainsi la « charte du Fair-Play » (voir en annexe) fait partie intégrante de ce règlement.

12. Récompenses

Lors des étapes inter-cantonales et du master romand, les 4 premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille. Lors du master romand, les 4 premiers de chaque catégorie reçoivent en plus des prix en nature.

13. Résultats

La semaine suivant chaque tournoi, les résultats complets sont publiés sur les sites internet des régions.

14. Master romand

A l'issue des circuits régionaux, les quatre meilleurs juniors de chaque catégorie (à l'exception de la catégorie U9) de chaque région s'affrontent lors de cette finale romande. Si un joueur a participé au master régional dans une catégorie, il devra jouer dans la même catégorie au master romand. Par exemple, un junior ayant participé au master régional en U15 devra jouer les masters romands en U15, que ce soit sa catégorie habituelle ou qu'il se soit surclassé.

Les tableaux du tirage au sort du master romand avec les horaires des matches seront publiés sur les sites internet des régions dès le lundi précédant le tournoi.

le 01.09.2017